



# Procès-Verbal du Comité Directeur

Lundi 22 Juin 2020

Présents : Jacques PHILIPPE – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU - Mireille COURBOULAY – Franck BAUDRILLER – Pascal DUPE – Pascale SIMON – Christian RODET – Riccardo POZZETTO - Jean Paul BREMENT – Yves GARREAU - Séverine AILLERIE – Jacques BALZAC - Patrick BABONNEAU – Thierry GATEFAIT – Alain GUERESSE - Christine RULLIE – Lénéaïc SORIN.

Excusés : Patrick ERRIEN – Sophie LAMBOUR – Touba HADDAD – Alain PERRION – Didier AUBERT – Sébastien LHERMITE

Invités : Jean Michel DUPONT - Yannick OLIVIER – Maxime LEROUX

## 1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 11 MAI 2020

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 11 Mai 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Jacques PHILIPPE rappelle que notre Assemblée Générale se tiendra le Samedi 5 Septembre 2020 au Lycée la Joliverie à Saint Sébastien sur Loire, avec un représentant par club. Cette réunion sera allégée conformément aux directives fédérales. Il rappelle toutefois que celle-ci sera électorale, et que les candidatures seront ouvertes à partir de la mi-juillet.
- Le Président rappelle aux Présidents des commissions d'envoyer leur rapport moral à Patrick ERRIEN.
- Jacques PHILIPPE a participé à une réunion des présidents des comités et de la Ligue, il est envisagé sur le territoire une reprise du championnat le 27 septembre 2020. La Commission des Compétitions retravaillera le calendrier général qui sera transmis aux clubs. Il a également été question de la mise en place des Brevets Fédéraux, qui se substitueront aux diplômes « animateur » et « initiateur » dès janvier 2021. Le Président précise que le prix de cette formation sera voté par le comité directeur de la Ligue Régionale le 27 juin prochain.
- Le Président rappelle qu'une Visio conférence est organisée le mardi 23 juin pour les clubs, avec à l'ordre du jour, les informations générales, le retour au jeu et le championnat 3x3.

## 3. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

Yannick OLIVIER évoque l'Open de France 3x3 : suite à la réunion du Bureau Fédéral du 19 juin 2020, il a été validé qu'il aurait lieu du 27 juillet 2020 au 02 août 2020 sur le parc des chantiers à NANTES (Animations du 29 juillet 2020 au 31 juillet 2020, et la compétition du 31 juillet 2020 au 1<sup>er</sup> août 2020).

L'organisation des animations va être confiée à trois des Conseillers Techniques Fédéraux du Comité. Dans les délais impartis, nous allons essayer de relever le challenge et mettre des actions en places en collaboration avec la FFBB.

Le format des animations et de la compétition a été revu un peu à la baisse, en tenant compte des préconisations liées au COVID-19.

Cet Open de France 3x3 sera le 1<sup>er</sup> évènement « Retour Au Jeu » pour la Fédération Française de Basket-ball. Un appel à volontaire sera lancé début juillet. A ce jour, nous aurons besoin d'une vingtaine de bénévoles, et un peu plus si le Comité décide de mettre une buvette.

Jacques BALZAC : Il peut y avoir des difficultés à trouver des bénévoles a cette période.

Yannick OLIVIER : Cela ne devrait pas poser trop de difficulté, au regard du nombre de bénévoles à fournir.

Dimitri BREHERET demande si les besoins en bénévoles seront en journée ou le soir.

Yannick OLIVIER précise qu'il en faudra pour les deux, notamment du jeudi au samedi.

Alain GUERESSE demande à quoi correspond le tournoi qualificatif du vendredi.

Yannick OLIVIER précise que pour cette partie, c'est la Fédération qui a la main et qu'elle va solliciter les équipes vainqueurs des Open Plus qui ont pu avoir eu lieu sur le territoire national, et compléter par d'autres équipes 3x3 en fonction du ranking national. Ce tournoi, dit « de la dernière chance », permettra de qualifier les dernières équipes qui pourront participer à l'Open de France 3x3 qui se déroulera le lendemain.

Jacques BALZAC demande où auront lieu les animations.

Yannick OLIVIER : une structure gonflable dédiée aux animations pour les plus jeunes sera située à proximité de l'arbre à basket, avec un accès ouvert à tous, en limitant le nombre et en respectant les préconisations sanitaires et le protocole COVID-19. Les autres activités, et plus précisément les tournois 3x3 que nous mettrons en œuvre le jeudi et vendredi se situeront sur les 3 terrains 3x3 qui serviront à la compétition. De cette façon, toutes les activités sont regroupées dans le « village » de l'évènement.

Alain GUERESSE demande si des animations se feront hors terrain basket ? Pourrions-nous imaginer la création d'un tournoi organisé par le Comité.

Jacques PHILIPPE répond favorablement quant à l'organisation de tournoi 3x3 par le Comité en fonction des préconisations fédérales et sanitaires.

Yannick OLIVIER ajoute qu'il faudrait en effet réfléchir à mettre en œuvre des tournois 3x3, notamment sur la journée du jeudi 30 juillet 2020.

Yannick OLIVIER précise que si nous n'avons pas la possibilité de mettre en place une buvette, en fonction de la date de l'évènement, mais surtout des préconisations et des directives préfectorales liées au COVID-19, nous pourrions avoir recours à des Food Trucks moyennant une rétribution.

Franck JOUNIER demande à Yannick OLIVIER qu'un appel à candidature soit réalisé auprès des membres élus du Comité Directeur pour savoir qui sera présent sur l'évènement.

Jacques BALZAC demande que Didier AUBERT soit contacté sur le sujet de la buvette.

Franck JOUNIER s'occupe de le contacter dès demain.

2 – Point organisation du Comité période estivale :

Yannick OLIVIER présente aux élus la proposition de modification des horaires pour le pôle administratif s'étalant sur la période du 06 juillet au 28 août 2020. En effet, cet aménagement a été proposé pour ne pas fermer le Comité cet été, et ainsi permettre une assistance en continuité pour les clubs par rapport à la dématérialisation des licences. En revanche, le Comité sera fermé tous les vendredis sur cette même période. Une Note sera envoyée prochainement aux clubs et membres élus du Comité Directeur.

#### 4. PRESENTATION DU BUDGET REALISE SAISON 2019/2020

Franck JOUNIER commente le document (annexé au procès-verbal) qui a été adressé en amont de la réunion à tous les élus.

Charges :

- Services extérieurs : achat de panneaux pour location
- Location de véhicule : correspondant à la location de nos véhicules 308 et rifter. La location de la 308 se termine en novembre 2020
- Maintenance : ce poste est conséquent et stable, il comprend la maintenance informatique.
- Communication externe : Correspond aux opérations faites avec Nantes Hermine, Nantes Rezé Basket, St Paul Rezé, LEAF et le téléthon
- Technique : le montant est moins important que prévu car la saison est tronquée.
- CDO : l'ensemble de l'enveloppe a été utilisée, car les stages sont en début d'année
- Pour les autres commissions, les budgets sont stables.
- Plateforme de service : correspondant aux dépenses engagées dans le cadre du projet immobilier de REZE
- Commission jeunes : Le budget a été utilisé car il comprend la fête du mini basket de juin 2019
- Frais d'activités sportives : Le budget était basé sur 23500 alors que nous avons enregistré 24477 licenciés donc en augmentation
- Charge de personnel : une petite variation est à soulever due à l'embauche d'un contrat de professionnalisation
- Charges financières : il s'agit des intérêts sur les emprunts en cours
  
- Dotations amortissement : il s'agit de l'amortissement du bâtiment, des panneaux, des véhicules et du matériel informatique.
- Dotation retour au jeu : par rapport à l'équilibre comptable, on a la possibilité de créer une ligne de 30000 euros pour accompagner les clubs.

Produits :

- Partenariat :
  - Casal Sport : pas d'évolution
  - Nantes Métropole : cette subvention est reportée ou différée
  - Crédit mutuel : nous avons vu une diminution tous les ans, et cette saison, nous n'avons pas eu de versement. Des discussions sont en cours, car compte tenu de nos relations, nous sommes interrogatifs ...
  - GRDF : les discussions sont en cours.
  
- Les licences représentant 83 % de notre budget. Il est compliqué d'aller chercher d'autres partenaires
- Pénalités : Franck JOUNIER insiste sur le fait que ce poste a baissé sur la mandature de façon très importante.
- Produits Commissions : L'objectif est d'équilibrer les dépenses comme chaque année.
- Produits activités sportives : Ce poste est en augmentation, car le nombre de licenciés est supérieur à celui prévu.
- Quote part des subventions : dû à l'étalement des subventions en corrélation avec l'amortissement.
- Transfert de charges : taxes sur salaire et formation diverses.

Le budget réalisé laisse apparaître un excédent de 1908.37 euros, il est équilibré comme chaque saison.

Jacques PHILIPPE remercie Evelyne TIGNARD pour le travail et Yannick OLIVIER pour le suivi effectué.

Franck JOUNIER remercie les Présidents des commissions pour la maîtrise des budgets et, il estime que la situation est saine et le budget équilibré.

**Le Budget réalisé 2019/2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.**

## 5. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

Franck JOUNIER commente le document (annexé au procès-verbal) qui a été adressé en amont de la réunion à tous les élus.

- Les budgets sont maintenus à l'identique. Il y aura peut-être une variation sur la Commission Technique avec la modification des formations, mais nous n'avons pas à ce jour, une vision plus précise sur le sujet.

Séverine AILLERIE se demande où est le budget réservé au vivre-ensemble. Franck JOUNIER lui indique que ce budget est dans la ligne « jeunes & développement ».

Jacques PHILIPPE souligne que, pour l'exercice 2020/2021, 20 000 euros ne seront pas utilisés sur la commission jeunes, en raison de l'annulation de la fête du mini basket de juin 2020. Il estime qu'il faut avoir une grande prudence sur la gestion à venir, les paramètres d'ajustement sont limités.

Alain GUERESSE pense qu'à l'avenir il pourrait être intéressant de distinguer sur le budget, les commissions « vivre ensemble » et « mini et jeunes ».

Franck JOUNIER indique qu'il y a aura des ajustements pendant la saison suivant la reprise d'activité, nous sommes repartis sur 23 500 licenciés, le budget se veut prudent.

Alain GUERESSE demande pourquoi sur le partenariat avec le Crédit Mutuel, aucune somme n'est indiquée dans le prévisionnel. Jacques PHILIPPE indique que ce choix a été fait par prudence, car les négociations sont en cours mais qu'elles ont été stoppées à cause du COVID.

Lénaïc SORIN demande pourquoi les dépenses sur la Coupe de Loire Atlantique sont en augmentation. Franck JOUNIER lui répond que c'est dû à l'ajout de récompenses, notamment lié à la Coupe de Loire Atlantique 3x3.

Patrick BABONNEAU se demande si d'ici l'Assemblée Générale, et au cas où il y ait des modifications importantes, nous pourrions supprimer des actions facilement ?

Jacques PHILIPPE lui répond que les marges de manœuvre sont très limitées.

Patrick BABONNEAU se demande si le championnat n'a pas lieu dans son intégralité pourra-t-on répondre à d'éventuelles demandes de remboursement de licence.

Jacques PHILIPPE estime que nous étudierions le problème si cela venait à arriver.

Dimitri BREHERET pense qu'il ne faut pas être dans la sinistrose, mais qu'il faudra ajuster le budget au fur et à mesure de la saison et être vigilant.

**Le Budget prévisionnel 2020/2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.**

## 6. PROGRAMME RETOUR AU JEU

Franck JOUNIER signale que ce dispositif se veut simple et facile pour les clubs.

Un plan national, un plan régional et un plan départemental seront créés afin d'aider les clubs.

Yannick OLIVIER présente le plan départemental, envoyé en amont aux élus.

## Retour au jeu « Comité Basket 44 »

Budget global : 30 000 euros

200 euros maximum – 1 seule action financée

Dépôt des dossiers entre le 1<sup>er</sup> Juillet 2020 et le 31 Mars 2021 via le formulaire dédié

<u>Thématique 1 :</u>	<u>Thématique 2 :</u>	<u>Thématique 3 :</u>
Organiser un tournoi 3x3 homologué	Mettre en place une action dans le cadre des offres de pratique fédérales du Vivre Ensemble (Basket santé, Basketonik, Basket inclusif, micro-basket, ...)	Faire découvrir le basketball auprès des plus jeunes (journées découvertes, portes ouvertes, mini-camps pour les non licenciés pour les écoliers / collégiens)

Séverine AILLERIE demande si la somme sera versée avant ou une fois que l'évènement aura eu lieu.  
Franck JOUNIER lui indique que la somme sera versée au moment de l'évènement.

27 000 euros sont consacrés sur les évènements, le reste sera consacré à l'achat de 12 sifflets par club qui seront distribués aux clubs lors de notre Assemblée Générale.

Le plan « retour au jeu » de la FFBB est présenté en séance, la vidéo est consultable au lien ci-après :  
<https://youtu.be/jdKsxCO1eTU>

Dimitri BREHERET demande quel sera le montant maximum par club.

Jean Michel DUPONT répond qu'au niveau fédéral, l'aide peut aller de 200 à 1000 euros et qu'au niveau régional, celle-ci peut aller de 100 à 500 euros.

Yannick OLIVIER indique qu'il a été demandé à Romane CONCILLE de créer un teaser de présentation du plan départemental « Retour au Jeu », celui-ci sera diffusé sur nos réseaux prochainement.

## 7. PROJET D'EVOLUTION DU CHAMPIONNAT JEUNES SAISON 2020/2021

Franck JOUNIER en préambule, indique que ce projet est issu d'un consensus entre les commissions CDO – Technique et Sportive

Franck BAUDRILLER indique que ce projet est né car tous les ans, nous avons beaucoup de dossiers pour la région. La méthode de la commission technique, était de regarder le cahier des charges et regarder si cela s'inscrivait dans un projet club. Cette méthode arrive à son terme.

Le nombre de places pour le nombre de dossiers est insuffisant, à titre d'exemple cette saison, 15 Dossiers en U20 et 2 places en championnat région.

Il présente un document annexé au procès-verbal.

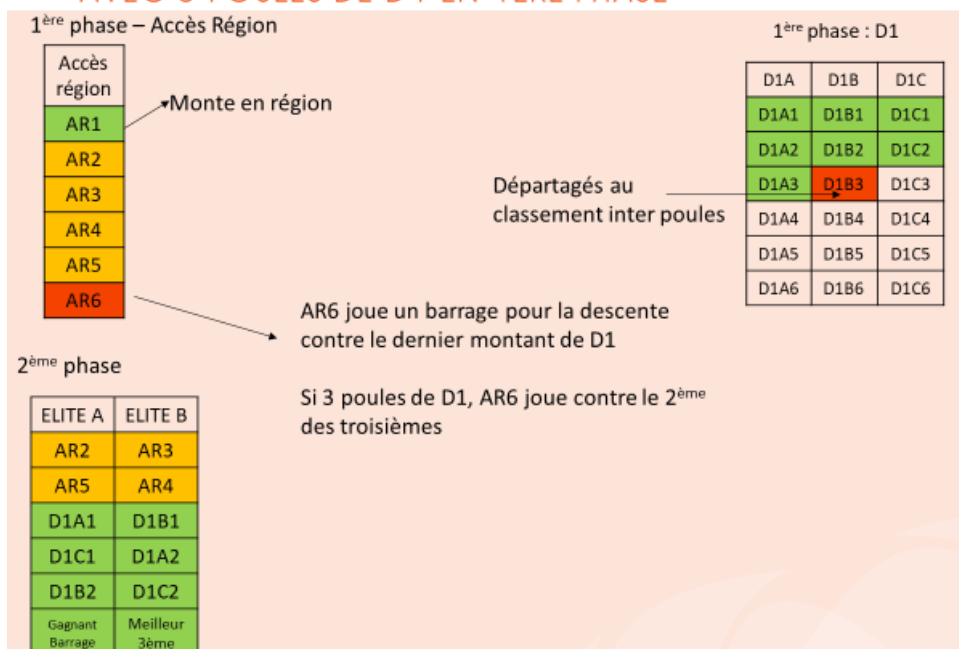
Pourquoi ?

- Valoriser notre championnat départemental en améliorant le niveau de jeu de nos compétitions
- Proposer une alternative crédible aux clubs non retenus en région

**Constat :**

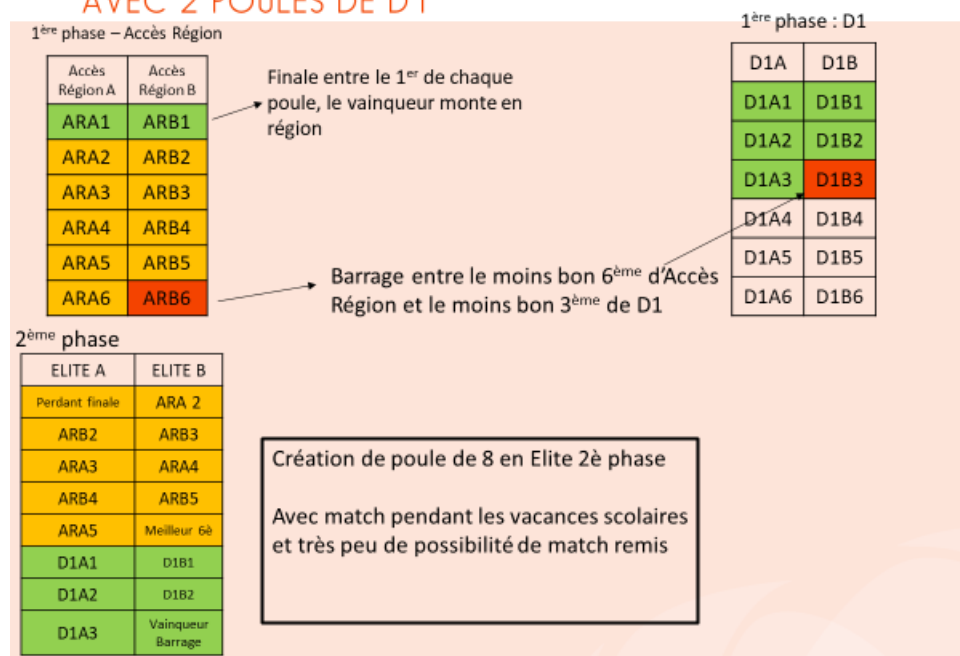
- Un nombre de candidatures en championnat régional en augmentation et une place de moins par niveau en 1<sup>ère</sup> phase de championnat
- Les non retenus pour le championnat régional se retrouvent, souvent, dans des poules de D1 déséquilibrées en 1<sup>ère</sup> phase et monopolisent ainsi les premières places
- Accession d'une équipe en R2 pour la 2<sup>ème</sup> phase de championnat régional

## CRÉATION D'UNE POULE ACCES REGION AVEC 3 POULES DE D1 EN 1ERE PHASE



En U20, 2 poules seraient créées, car c'est la première année ou nous avons autant de demandes.

## CRÉATION DE DEUX POULES ACCES REGION AVEC 2 POULES DE D1



Pour les U15-U17/U18 et U20, une demi-finale croisée entre le 1<sup>er</sup> le 2<sup>ème</sup> de chaque poule sera organisée et une finale entre les vainqueurs

Les champions départementaux U15M, U15F, U17M, U18F et U20M obtiennent automatiquement une place en championnat régional R2 dans la même catégorie pour la saison suivante.

Franck BAUDRILLER rappelle que cette année, il y avait 4 poules de D1 en 1<sup>ère</sup> phase, l'objectif est de garder 24 équipes sur l'accès région et la D1. Cela va homogénéiser le niveau D1

Il pense qu'avec ce projet, nous nous adaptions à l'évolution des clubs : niveau en amélioration et encadrements qui se professionnalisent. De plus, cela nous permet de définir l'équipe qui accédera en janvier en championnat régional.

Franck JOUNIER évoque ensuite les modifications règlementaires suivantes :

Règlement sportif Général 5X5

ARTICLE 31.B – Heures des rencontres

Les rencontres ~~U15-D1 1ère phase~~ U13 Accès Région, U15 Accès Région, U17 et U18 Accès Région 1ère phase et U15 Elite, U17/U18 Elite 2ème phase devront se dérouler le dimanche

Règlement Particulier Jeunes 5X5

ARTICLE 15 – Arbitrage

Les arbitres sont désignés par le Comité Départemental pour les divisions suivantes :

- U13 Accès Région, 1<sup>ère</sup> Phase
- U15 Accès Région, 1<sup>ère</sup> Phase
- U17 M Accès Région, 1<sup>ère</sup> Phase
- U18 F Accès Région, 1<sup>ère</sup> Phase
- U15 D1, 1<sup>ère</sup> phase
- U18 F Elite, 2<sup>ème</sup> Phase
- U17 M Elite, 2<sup>ème</sup> Phase
- U15 Elite, 2<sup>ème</sup> Phase

Suivant le nombre d'officiels disponibles

Il n'y aura pas d'arbitres sur les U20M accès région.

Pascal DUPE estime que nous n'aurons pas assez d'arbitres d'un certain âge pour assurer la désignation de ces rencontres. Nous allons essayer de désigner les U20 Région. Il y aura cependant des arbitres sur les phases finales d'accès région.

Règlement Particulier Jeunes 5X5

ARTICLE 31 – Modalité des Dérogations

Ajout de :

En 1ère phase : Interdiction de reporter des rencontres U20-U17/U18-U15 Accès Région et D1 après la dernière journée des matchs retours

Règlement Particulier Jeunes 5X5

ARTICLE 16 – Titre

Les premiers des poules élite disputent une finale pour le titre de champion Départemental sauf en U11.

Les champions départementaux U15M, U15F, U17M, U18F et U20M obtiennent automatiquement une place en championnat régional R2 dans la même catégorie pour la saison suivante.

Ajout d'un article 17 : Championnat Accès Région

Un championnat Accès Région est organisé en 1<sup>ère</sup> phase dans les catégories U13, U15, U17M, U18F et U20M

Le système de championnat est défini chaque saison par la Commission des Compétitions en collaboration avec la Commission Technique.

Accèdent en championnat régional 2 pour la seconde phase :

2 équipes en U13M et U13 F

1 équipe en U15M-U15F-U17M-U18F-U20M

## Les équipes participantes au championnat accès région s'engagent à respecter le statut régional du technicien en cas d'accession pour le 2<sup>ème</sup> phase

Lénaïc SORIN précise qu'un appel à candidature sera fait pour ce nouveau championnat. Il ne sera pas forcément retenu que les dossiers refusés en région.

Alain GUERESSE demande s'il y aura un cahier des charges, avec notamment l'obligation de s'entraîner 3 fois dans la semaine. Franck BAUDRILLER lui indique qu'il y aura un cahier des charges identique.

Patrick BABONNEAU souhaite revenir sur l'article suivant du règlement « Le système de championnat est défini chaque saison par la Commission des Compétitions en collaboration avec la Commission Technique » et se demande si cela veut dire que nous pourrions changer tous les ans.

Franck BAUDRILLER lui répond que le nombre d'équipes dans cette division pourra évoluer suivant les dossiers que l'on aura tous les ans.

Jacques PHILIPPE souligne que ce projet est lancé à titre expérimental et que cela nous laisse la possibilité de revenir en arrière.

Franck BAUDRILLER indique que la poule unique de 10 en U13 Accès Région disparaît et devient 2x 6 équipes suite à une demande de la commission des compétitions. Il pense qu'il s'agit d'une catégorie charnière en termes de progression du joueur, c'est une catégorie où le nombre de joueurs est important, cela va aussi dans le sens de la progression.

Alain GUERESSE se demande comment cela se passe si le champion départemental refuse sa place en région.

Franck JOUNIER lui répond que la place sera réattribuée et que la décision sera laissée au Comité.

Dimitri BREHERET s'étonne que ce projet soit présenté ce soir alors qu'un report avait été annoncé lors d'un précédent Comité Directeur. Est-ce que pendant le confinement les commissions technique et sportive ont pu se réunir pour échanger sur le sujet ? Il a été répondu que des échanges par mail ont été faits. Il se demande pourquoi en U20, nous allons faire 2 poules et pas en U15/U17.

Franck BAUDRILLER lui répond que moins d'équipes U20 ont pu être proposées à la Ligue.

Dimitri BREHERET, s'interroge sur le classement inter-poule qui va servir à l'accession d'une équipe de D1 vers l'Elite, et pense que pour être logique, il faudrait faire un plateau comme pour les demies finales du titre puisque les poules peuvent être déséquilibrées. Il s'étonne qu'un barrage soit organisé pour la descente de la poule accès région, alors que lors d'une réunion avec des clubs, une descente automatique avait été demandée, ce qui de son point de vue, serait logique, puisqu'il y a une montée. Comment seront choisies les équipes D1 pour la montée et le barrage ? Il est répondu que les équipes seront départagées au classement inter-poules.

Dimitri BREHERET affirme avoir toujours défendu la vérité du terrain, cependant, cela n'était pas appliqué jusqu'à cette saison. Il s'étonne de ce changement de situation car le principal argument avancé jusqu'à présent était que l'équipe titrée pouvait changer de joueurs la saison suivante.

Concernant la place « automatique » en championnat régional l'année suivante, à situation constante d'équipes voulant jouer en région l'année suivante, cela aurait pour conséquence de refuser une place en région à une équipe ayant fini 2 ou 3ème en R2. Est-ce que cela a été envisagée ?

Il s'inquiète également sur la possibilité d'organiser des barrages en raison du décalage du début de la compétition (27/09) et de l'impossibilité de faire des matchs à rejouer après la dernière journée de phase retour.

Il pense que ce n'est pas la bonne année pour lancer ce projet et que cela est prématuré

Dimitri BREHERET et Alain GUERESSE se demande si avec le nouveau calendrier général, il n'y aura pas d'impact avec les journées 3x3.

Lénaïc SORIN indique qu'il n'y aura pas de changement par rapport au championnat 3x3 et que les barrages/finales seraient fixés au 19 décembre.



Lénaïc SORIN rappelle que la commission des compétitions souhaite une descente automatique d'accès région vers la D1.

Dimitri BREHERET pense que ce serait plus cohérent.

Christian RODET pense que ce n'est pas plus cohérent que de faire monter le 3<sup>ème</sup> de D1. Il lui semble important de faire ce barrage.

Alain GUERESSE pense que ce projet est ambitieux et intéressant.

Le Président, Jacques PHILIPPE, soumet au vote la proposition d'évolution du championnat U13-U15-U17 AR et les modifications règlementaires proposées :

POUR : 8

CONTRE : 1

ABSTENTION : 11

**L'évolution du championnat jeunes et les modifications règlementaires sont validées.**

## **8. PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION TECHNIQUE 2020/2021**

Jacques PHILIPPE rappelle que la Ligue Régionale va désormais s'occuper des inscriptions et facturation des stagiaires en Brevet Fédéral et conventionnera avec le comité ou les clubs pour la mise à disposition des formateurs. Le tarif des formations sera fixé par la Ligue le 27 juin 2020.

Jean Michel DUPONT, souhaite rappeler qu'auparavant la formation animateur et initiateur était déjà une compétence régionale, mais déléguée au département. Il indique aussi qu'une réforme des CQP verra le jour d'ici 2 saisons.

Il informe les élus que la ligue a un projet de créer un BPJEPS à ANGERS sur 2 ans à partir de septembre 2021.

Franck BAUDRILLER, sur le programme de formation présenté en séance, indique que les formations animateur et initiateur seront terminées fin décembre, car c'est un engagement pris avec les clubs.

Franck BAUDRILLER demande si des auto-entrepreneurs pourront intervenir pour la formation des brevets fédéraux. Jean Michel DUPONT indique que cela sera possible. Jacques PHILIPPE n'y a pas favorable et à déjà indiqué sa position à la Ligue.

Franck JOUNIER estime que sur notre territoire, nous avons assez de ressources avec nos CTF et l'Equipe Technique Départementale.

## **9. BILAN DE LA MANDATURE – TOUR DE TABLE**

Jacques PHILIPPE souhaite faire un tour de table, pour que chaque personne ayant travaillé sur ce mandat puisse s'exprimer et faire un commentaire.

Dominique BOUDEAU : sur le patrimoine, a fait un travail de recherche. Cependant, il regrette de ne pas avoir de réponse auprès de certains.

Patrick BABONNEAU : concernant la refonte de l'informatique, estime que l'objectif est atteint. Le but était de prolonger ce que nous avons et de faire en sorte que les personnes soient à l'aise sur le poste de travail. C'est un outil de compétitivité pour le comité. Sur la partie « internet », il estime que cette 2<sup>ème</sup> refonte a été compliquée, mais nous sommes sur la bonne voie.

Enfin, sur l'aspect politique, il regrette de ne pas avoir de retour sur la politique du comité par rapport à la FFBB et notamment sur nos divergences.

Jacques PHILIPPE rappelle, que suite à la réforme territoriale, il y a eu une reprise en main très nette de la FFBB sur de nombreux domaines. Il est important que l'on s'inscrive dans une lignée, il pense que ce n'est pas en s'opposant qu'on arrivera à quelque chose.

Lorsque qu'en 2008, Yannick OLIVIER a pris la présidence, une « paix » avait été validée entre la FFBB et le CD44. Il rappelle que nous sommes un organisme déconcentré de la FFBB.

Yves GARREAU : Une mandature qui a été plus calme que les précédentes en formation, il a eu moins de basketteur en formation, cependant, autant de clubs ont sollicité le centre de ressources.

Il estime que par rapport à d'autres disciplines, notre discipline se porte bien, nous sommes dans le 44, la discipline qui a le plus professionnalisé.

Chantal BEAUQUIN : Pour la commission des compétitions, elle souhaite rappeler les événements marquants du mandat :

- 20 Ans de la coupe de Loire Atlantique qui ont été célébrés en 2017.
- Mise en place de l'e-Marque.

Pascale SIMON : Sur ce mandat le nombre de CTC a fortement augmenté, c'est l'élément marquant de ce mandat. 23 sont prévues l'année prochaine. Les clubs s'y retrouvent et sont accompagnés

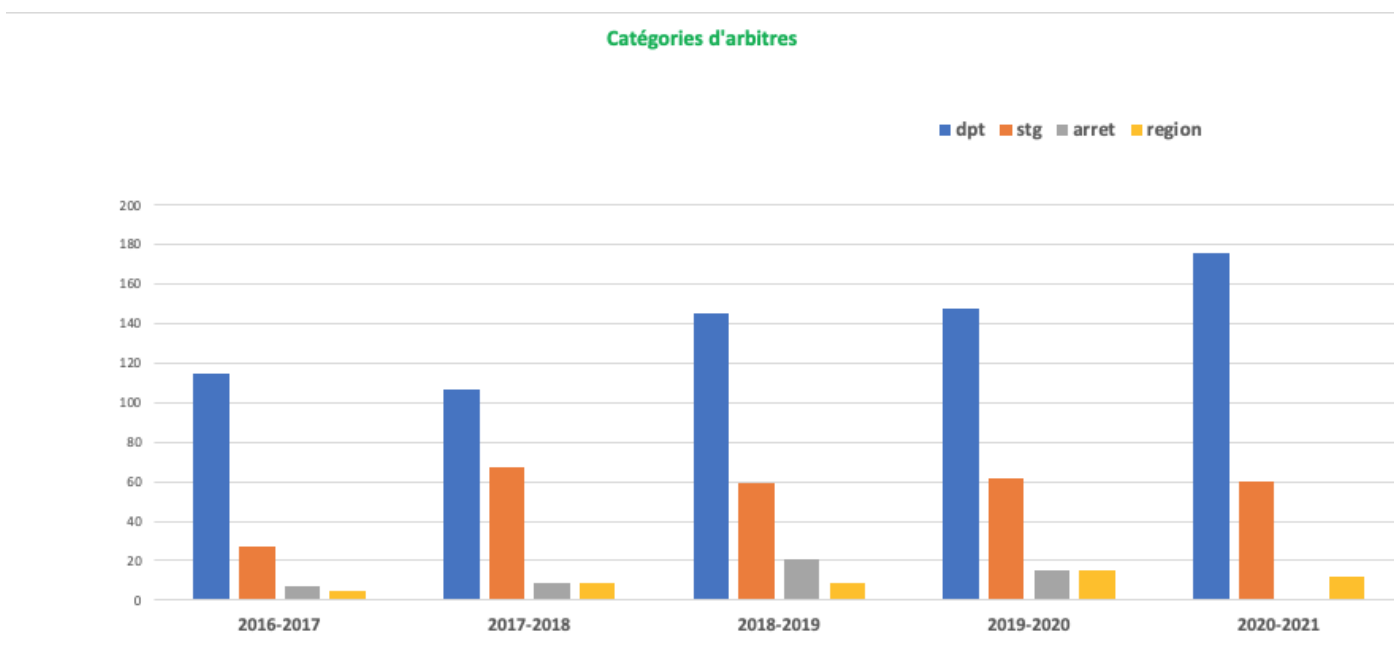
Franck BAUDRILLER : Il souhaite souligner les résultats des sélections qui sont particulièrement bons sur le mandat, et rappelle que sur ce mandat, ont été mis en place :

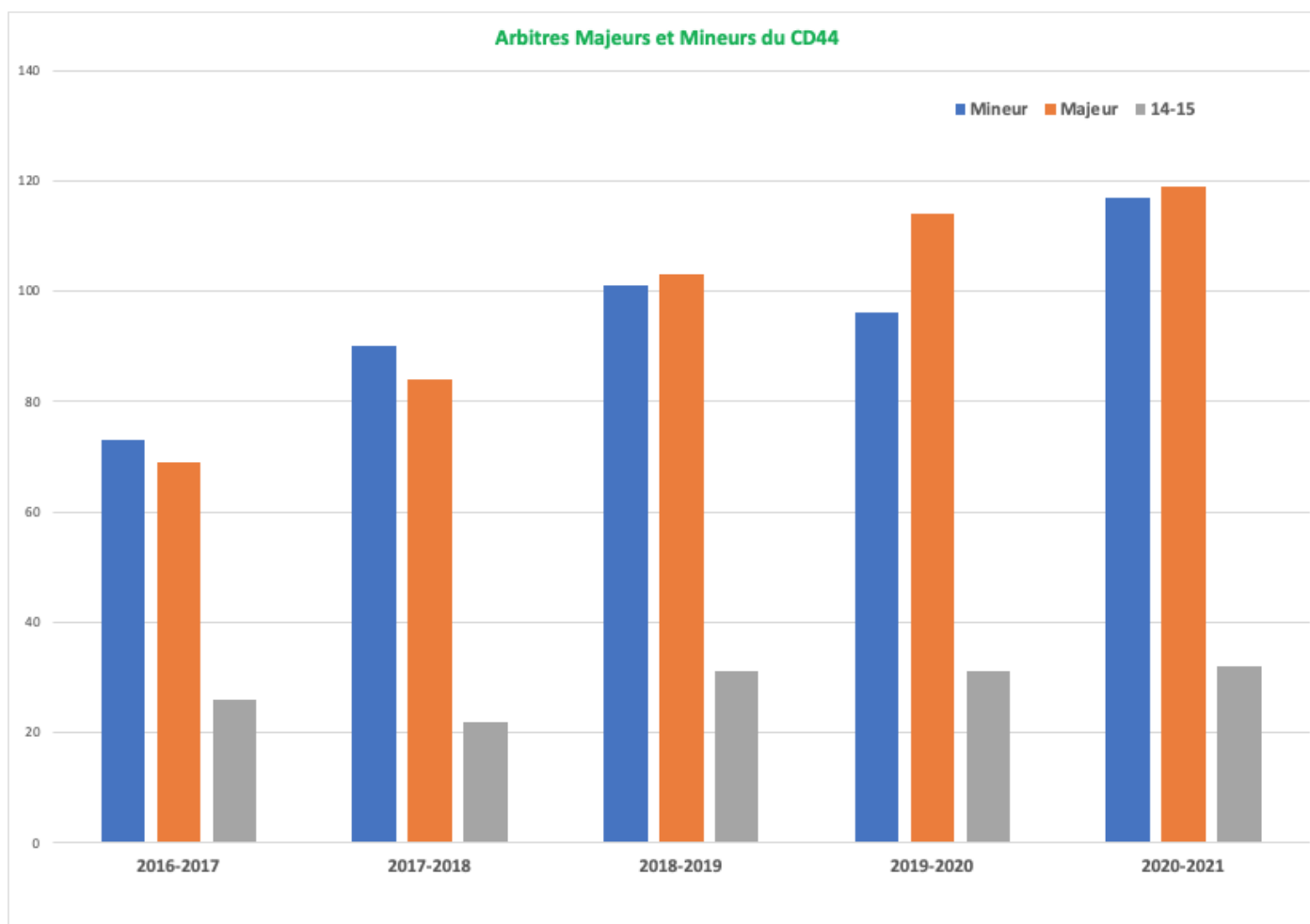
- o Le soutien financier aux sections sportives de clubs : soutien apprécié par les clubs
- o P'tits dejs du basket, pour les encadrants D2/D3
- o Modification de la pondération du CAC 44 pour tenir compte de l'évolution de nos activités
- o L'ETD s'est étoffé, Franck BAUDRILLER insiste sur le fait que ce groupe est une richesse étant donné les échanges entre les techniciens.

Pascal DUPE : Concernant la Commission des officiels, il a transmis un document en amont.

Il souhaite souligner que le choix fait par le Comité sur les mandats précédents de créer un poste de CTA et un poste administratif sur les désignations est aujourd'hui en partie la raison de notre réussite.

Evolution des officiels :





Pascal DUPE se demande si nous devons continuer à désigner les divisions seniors ? Il pense que cette question sera à poser à l'avenir certainement.

Jean Michel DUPONT rappelle la charte des officiels va évoluer, et que des adaptations régionales vont pouvoir être mises en place. Un groupe de travail régional sera mis en place courant de saison prochaine.

Riccardo POZZETTO : Concernant la commission des équipements se satisfait des visites réalisées et indique que désormais sa commission est sollicitée en amont par les clubs et les collectivités. Il souhaite remercier Maxime LEROUX pour le gros travail de mise à jour sur le mandat.

Christian RODET, pour la commission mini et jeunes souhaite remercier en premier lieu Patrice LORENZI et Stéphanie TRELOHAN pour le travail effectué. Il pense que le challenge benjamin(e)s va être boosté dans les années futures grâce au voyage offert au vainqueur. Il souhaite également retenir la nouvelle formule des défis U9, il estime que dans l'esprit, c'était une bonne chose, sur ces catégories-là, le jeu doit primer sur l'enjeu.

Thierry GATEFAIT évoque les points suivants :

- Sur la mandature : mise en place d'une nouvelle organisation du comité. Tout le monde reconnaît le travail du Comité et la confiance des clubs vers le Comité a augmenté
- Ecoute aux clubs : il regrette de ne pas avoir eu de demandes, il pense qu'il faudra sur la prochaine mandature, aller volontairement voir les clubs pour les écouter.

Dimitri BREHERET, estime que beaucoup d'évolutions ont vu le jour pendant ce mandat et que cela n'a pas été toujours facile à suivre pour les clubs. Il souhaite que la communication interne et le suivi du mandat soient améliorés sur le prochain mandat.

Jacques BALZAC se satisfait qu'il y ait eu d'avantage d'échange entre les commissions.

Alain GUERESSE, rappelle que la commission développement & nouvelles pratiques existe depuis septembre 2018. Concernant les nouvelles pratiques, la commission a fait le choix de prioriser le 3x3. Pour le prochain mandat, il estime qu'il faudra travailler sur le vivre ensemble. Il rappelle que sur le 3x3, 80 équipes se sont engagées pour la 1<sup>ère</sup> coupe de Loire Atlantique 3x3 la saison 2018-2019 et que 38 équipes étaient engagées cette saison dans le 1<sup>er</sup> championnat 3x3.

Cette saison, dès l'ouverture des inscriptions, la coupe 3x3 comportait 48 inscriptions, mais cela a été arrêté prématurément avec le COVID.

A l'avenir, il conseille de scinder le 3x3 de la commission développement et nouvelles pratiques.

Concernant la partie développement, Alain GUERESSE commente un support qui est annexé au procès-verbal.

A son sens, il faudra continuer ce travail de développement sur le nord-est sur la prochaine mandature

Christian RODET souhaite remercier Alain GUERESSE sur le travail de méthodologie et le travail d'encadrement du groupe réalisés.

Mireille COURBOULAY, estime que ce mandat s'est bien passé et a ressentie une meilleure ambiance avec le personnel et les élus

Franck JOUNIER rappelle qu'il a fait deux mandats en tant que trésorier et que durant ses deux mandats, le comité s'est professionnalisé. Il pense que la complémentarité entre les élus et les salariés est essentielle. Il souhaite remercier les présidents des commissions pour le suivi et le respect des budgets et indique que nous avons une structure saine et solide financièrement.

Jean Michel DUPONT indique pour sa part que les élus des comités départementaux et de la Ligue seront conviés en séminaire le 24 octobre 2020.

Jacques PHILIPPE souhaite clore ce Comité directeur, et rappelle que cela fait 12 ans qu'il est élu au comité départemental, dont les 4 dernières années en tant que président. Il souhaite dire qu'il a été heureux de travailler avec chaque élu. Jacques PHILIPPE a repris les 11 items de développement qui ont été définis lors du séminaire de 2016. Une bonne partie des objectifs a été réalisée.

Il indique que la professionnalisation a été un changement de culture, il lui a été rapporté que certains estiment que les salariés ont trop de poids dans notre structure, il estime que ce n'est pas son point de vue.

Concernant les finances du Comité, le Président rappelle que les 4 derniers exercices sont tous excédentaires, que nous disposons d'un fond de roulement de 83 jours. Concernant les emprunts en cours, un se terminera en 2021, l'autre en 2031.

Pour conclure, il rappelle qu'un travail en collaboration avec la Ligue Régionale, notamment sur le projet immobilier a été effectué. Un travail tout à fait intéressant a été fait en collaboration avec la FFBB, cependant, aujourd'hui avec le COVID, ce projet est au point mort.

Jacques PHILIPPE passe la main au Comité, mais continuera d'apporter sa contribution bénévole.

## 10. [QUESTIONS DIVERSES](#)

- Jacques PHILIPPE évoque le dossier Nantes Rezé Basket / Rezé Basket 44 / St Paul Rezé en séance suite aux nombreux articles parus dans la presse locale.

- Dimitri BREHERET demande comment va s'organiser la vérification des licences

Pascale SIMON indique qu'une équipe composée de Dominique GONNOT, Christine THERET, Alain GUERESSE, Pascal DUPE, Dimitri BREHERET, Patrick ERRIEN, Mireille COURBOULAY, Pascale SIMON et Stéphanie TRELOHAN va s'occuper de la vérification des licences.

Des codes FBI personnels vont être créés et il a été demandé à Stéphanie TRELOHAN d'établir un processus de validation.

- Dimitri BREHERET indique qu'il avait été évoqué lors d'un Comité Directeur qu'un bureau serait convoqué pour définir les règles de sélections des équipes en D1.

Franck JOUNIER lui répond que cela n'est pas prévu cette saison.

- Franck JOUNIER informe les élus des dates de début de saison :

- Plateaux Qualification D1 : 12 Septembre 2020
- Clinic entraîneur et Open U13 : 20 Septembre 2020

- Pascale SIMON rappelle aux membres du Comité Directeur qu'ils doivent effectuer leur renouvellement de licence au plus tôt.

Christian RODET demande si la licence est prolongée comme les mandats du comité directeur, il lui est répondu négativement.

La séance est levée à 21H45

**Le Président du Comité**  
**Jacques PHILIPPE**



**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président**  
**Franck JOUNIER**

